

d'accentuer et de favoriser en offrant une espèce de prime d'encouragement aux élèves-maîtres et aux élèves-maîtresses qui veulent augmenter de la sorte leur compétence éducative. A ce propos, le gouvernement a récemment donné sa sanction au rapport, fait au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, en 1911, par les Principaux des écoles normales sur certaines modifications qu'il importe de faire dans les règlements concernant ces institutions. L'une de ces modifications favorisera le mouvement que je viens de mentionner, car, à l'avenir, le Secrétaire de la province attribuera les bourses aux normaliennes en tenant compte de la durée du séjour des élèves à l'école normale, de leurs aptitudes pédagogiques et de la condition de fortune des parents. De la sorte, les enfants de famille peu fortunée, ayant des aptitudes à l'enseignement, et désireux de continuer leur cours à l'école normale, seront choisis comme boursiers, de préférence aux élèves dont les parents ont le moyen de payer la pension.

On s'applique beaucoup à la correction du langage dans les écoles normales. Il existe chez plusieurs d'entre elles des associations du Bon-Parler, et les Principaux de Rimouski, de Hull, et de Chicoutimi en parlent spécialement dans leurs rapports. En outre, les sociétés de pédagogie formées parmi les élèves comme à Hull, à Valleyfield, à Nicolet, à Rimouski, contribuent efficacement à développer le goût littéraire chez les normaliennes.

Les médailles gracieusement offertes aux écoles normales par le Comité permanent du Congrès de Langue française pour récompenser les succès obtenus par les élèves ont été accueillies avec gratitude et beaucoup de satisfaction.

ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS DANS LES ACADEMIES PROTESTANTES

L'encouragement donné jusqu'à présent à l'enseignement de la langue française dans les académies rurales protestantes, par des spécialistes, semble produire de bons résultats. L'année dernière, des spécialistes, porteurs de brevets de capacité pour le français, de l'école d'été de McGill, ont enseigné dans quatorze de ces académies.

Ces spécialistes ont le contrôle de ce sujet dans toutes les classes de leurs écoles respectives, ce qui donne ainsi une garantie de l'instruction que l'on ne pourrait attendre si chaque professeur ordinaire, malgré sa compétence, était chargé d'enseigner le français à ses propres élèves.

L'école d'été de McGill a donné et donne encore un cours sérieux de pédagogie concernant l'enseignement du français, apportant beaucoup d'attention à la méthode phonétique.

LE DESSIN

L'organisation toute récente de l'enseignement du dessin commence à produire des résultats généraux très prometteurs. Les nombreux travaux d'élèves transmis, cette année, au département et les derniers rapports de la plupart des inspecteurs en témoignent à l'évidence.

L'élan est donné, et, en beaucoup d'endroits les bonnes volontés se manifestent. Le personnel comprend mieux l'importance éducative et pratique de cette étude, et par suite ne demande qu'à être renseigné et dirigé pour aller de l'avant. Aussi, les conférences et les leçons de M. le Directeur et de MM. les Inspecteurs sont-elles suivies partout avec un vif intérêt.

D'autre part, la résolution du Comité catholique, du 9 mai 1912, rendant "éliminatoire" l'épreuve du dessin pour l'obtention des diplômes d'enseignement, n'a pas peu contribué à stimuler le zèle de nos maisons d'éducation pour cette étude. Non seulement cette résolution aura pour effet dans une large mesure, de nous donner des titulaires mieux préparés, mais encore, elle assurera un moyen de contrôle et de sanction des plus efficaces.

Un nouveau programme de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires de la province a été adopté le 24 septembre dernier par le Comité catholique. Ce programme tient largement compte des récentes orientations données partout à cet enseignement; et il est tout spécialement approprié à nos besoins et à nos moyens d'action. Il a pour fin:

1° "De faire acquérir des connaissances et des pratiques techniques, utiles à tous et indispensables aux carrières industrielles, aux métiers et aux travaux manuels."

2° "D'aider aux autres études, en y collaborant et en se mêlant intimement à la vie intellectuelle de l'école".